

Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 28 (1984)

Artikel: Cent ans après
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-244393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cent ans après

André GAVILLET

Un site archéologique invite à une double lecture.

Tous matériaux d'époque, verre, bois, métal, céramique, livrent des dates et des lieux de provenance. Leur mise en place fut architecture ou urbanisme. Leur modelé: art, artisanat. Patiente lecture pour retrouver le sens, *in situ*, de l'édition originale, de l'édition première.

Mais comment ce site, qui fut monument ou ville vivante, s'est-il dégradé, corrompu? Comment a-t-il été exploité pour ses pierres déjà taillées et ses trésors, ou préservé pour sa poésie et sa grandeur passée? Comment a-t-il été restauré, déformé, rétabli? Deuxième lecture, celle du voyage historique jusqu'à nous.

Il y a cent ans ne renvoie donc pas à une naissance première, millénaire, d'Avenches, mais à une étape décisive d'une prise de conscience historique.

Il y a cent ans, sur proposition du conseiller fédéral Louis Ruchonnet, une commission de juristes se mettait au travail; en 1912, le Code civil suisse entrait en vigueur, précisant (art. 724) que les antiquités deviennent la propriété du canton sur le territoire duquel elles ont été trouvées, et imposant au propriétaire d'un fonds l'obligation de permettre des fouilles nécessaires.

Il y a cent ans, dans son premier rapport sur l'activité de Pro Aventico, Eugène Secretan notait:

«A ses débuts, notre association est venue se heurter à d'autres inconvénients résultant de l'usage local. A Avenches, le propriétaire qui fouille sur son domaine rétribue d'ordinaire l'ouvrier en lui cédant la moitié des pierres extraites; de plus, quand des antiquités de valeur ont été trouvées, l'Etat les achète pour le musée sur le préavis du conservateur, et le prix de vente est partagé entre le propriétaire et l'ouvrier.»

Avant la protection légale, des hommes passionnés par la grandeur d'Avenches assurèrent donc par leur initiative la préservation et la restauration du site. Hommage aux trois initiateurs qui dès 1884 se mirent au travail pour constituer, sous les auspices de la Société d'histoire de la Suisse romande, l'Association Pro Aventico. Ils avaient nom: Daguet, Morel, Secretan.

Mais, il y a cent ans, ces protecteurs du site pouvaient encore vous inviter à une initiation personnelle. Voici comment, dans son premier

rapport, Eugène Secretan imaginait l'adhésion militante à Pro Aventico.

«Ne vous contentez pas de défiler devant des vitrines qui vous laisseraient la mémoire encombrée et la nuque enraidie, mais allez sur le terrain, le plan en main; parcourez-le en tous sens, remuez, grattez, tirez de vos dix doigts quelques-uns de ces innombrables morceaux de poterie romaine, collectionnez tels de ces fragments de marbre qui ont jadis fait partie d'un édifice inconnu; creusez, n'importe où et n'importe comment, partout où vous verrez le sol déjà entamé ... et vous rentrerez chez vous, non plus en adhérent platonique, mais en adhérent militant de notre Pro Aventico!»

En cent ans, le scrupule scientifique a progressé encore. Le grattage individuel n'autorise plus l'adhésion lyrique à Pro Aventico.

Les efforts et la vitalité de «notre Pro Aventico» sont pourtant plus que jamais requis.

La préservation du site est acquise. Le plan d'extension, sur lequel s'entendent autorités cantonales et communales, en est le garant. Le classement et le catalogage de tout le matériel est opérationnel. De jeunes chercheurs sont au travail.

Mais si les conditions d'un travail efficace sont réunies, la tâche demeure immense: restauration, celle de l'amphithéâtre en premier lieu, monument prestigieux et toujours vivant; entretien, celui de la muraille, par exemple, qui n'est pas assuré; fouilles, le 90% du site n'est pas étudié; enfin, exploitation scientifique de tout le matériel réuni.

Un tel programme s'inscrira dans la durée (notre histoire recouvrant celle du monument); mais il exige soutien et adhésion. Il y a cent ans, Pro Aventico précédait et rendait possible la protection du Code civil. Aujourd'hui, Pro Aventico doit être la preuve pour les autorités qu'elles sont à Avenches placées devant une tâche exceptionnelle. Non seulement entretenir un monument du passé, mais faire revivre, faire vivre le centre de notre civilisation gallo-romaine; là était le «caput gentis», selon la formule de Tacite; à Avenches, le lieu, le chef-lieu, d'une organisation politique et administrative touchant l'ensemble du Plateau suisse entre Alpes et Jura. Un de nos grands sites nationaux.

L'étape (cent ans après) de la préservation est achevée; celle de la mise en valeur est encore devant nous.

